



**CONSULTATION DU  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR  
LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE  
2005-2008**

*Une stratégie pour l'avenir ...*

**Avis déposé**

**par la**

**Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches**

**OCTOBRE 2005**

**Rédaction** : Maryse Drolet

**Collaboration** : Jacques Pelletier  
Russell Gilbert  
Manuella Daniel  
Josette Dufour

**Révision linguistique** : Danielle Tremblay

## TABLE DES MATIÈRES

### PRÉAMBULE

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches .....	1
Groupes-conseils et les partenaires socioéconomiques .....	1
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, partenaire de la Conférence.....	2

### INTRODUCTION

Bref portrait des jeunes de la région.....	3
Une stratégie d'importance pour la région .....	4

### POSITION DE LA CONFÉRENCE

#### *Priorités de la région de la Chaudière-Appalaches touchant la jeunesse*

Priorités du Plan stratégique régional 2002-2007 .....	5
--	---

#### *Priorités et actions de la Conférence en regard de la jeunesse*

Orientation 1 : « Améliorer le soutien offert aux jeunes »	
▪ Concertation régionale autour d'une entente spécifique sur le mentorat en Chaudière-Appalaches....	6
▪ Services adaptés aux besoins des communautés rurales grâce à la concertation.....	7
Orientation 2 : « Améliorer la santé et le bien-être des jeunes »	
▪ Priorités et actions de la Conférence en lien avec la santé des jeunes de la région .....	8
Orientation 3 : « Favoriser la réussite éducative des jeunes »	
▪ Priorités et actions de la Conférence visant la réussite éducative des jeunes de la région.....	8
Orientation 4 : « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes »	
▪ Initiatives régionales en matière de réussite éducative et insertion professionnelle des jeunes .....	10
Orientation 5 : « Accroître la présence des jeunes dans la société »	
▪ Qualité de vie des milieux versus migration des jeunes en Chaudière-Appalaches .....	10
▪ Conciliation travail-famille, une question partagée.....	11

### EXTRAIT DU DOCUMENT SYNTHÈSE DE CONSULTATION SUR

LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE ET LES ACTIONS DE LA CONFÉRENCE .....	13
--	----

RECOMMANDATION DE LA CONFÉRENCE .....	15
---------------------------------------	----

EN CONCLUSION .....	16
---------------------	----

### ANNEXE

## **PRÉAMBULE**

---

### *Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches*

Entrée en fonction en avril 2004, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (Conférence), est pour le territoire ou la communauté qu'elle représente, *l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional*. Elle a comme mission principale : le développement de sa région.

Le gouvernement du Québec a confié à la Conférence, entre autres mandats, celui de favoriser la concertation des partenaires dans la région. Pour bien exécuter sa tâche, la Conférence a mis sur pied des groupes-conseils (GC) pour chacune des préoccupations régionales retenues dans le cadre du Plan stratégique régional 2002-2007 (PSR). Ces derniers sont regroupés sous quatre grands enjeux de développement : le développement durable et intégré du territoire, le développement de la collectivité, la prospérité des entreprises et la relation avec le gouvernement.

En voici les thématiques :

#### *Enjeu : Développement durable et intégré du territoire*

- Agriculture et agroalimentaire
- Milieu forestier
- Développement durable

#### *Enjeu : Développement de la collectivité*

- Famille
- Santé
- Éducation
- Culture, loisir, sport et tourisme
- Développement social et communautaire

#### *Enjeu : Prospérité des entreprises*

- Économie et développement des entreprises
- Innovation et science
- Formation de la main-d'œuvre

#### *Enjeu : Relation avec le gouvernement*

- Partenariat et régionalisation pour les priorités de la Conférence régionale des élus

### *Groupes-conseils et les partenaires socioéconomiques*

Les GC constituent les forums représentatifs des principaux acteurs concernés par le développement régional en regard d'un secteur d'activité. Leur fonction première est de contribuer ou de participer à la réalisation des mandats confiés à la Conférence.

Parmi les mandats spécifiques attribués par la Conférence à chacun des GC, figurent :

- Recommander au conseil d'administration de la Conférence, les priorités de développement en regard de son secteur d'intervention en fonction du PSR.
- Élaborer, proposer et adopter un plan d'action en fonction des priorités retenues, voir à sa réalisation, soit par ses propres activités et projets ou en concertation avec d'autres organismes locaux et régionaux et informer la Conférence de l'atteinte de ses objectifs annuellement (résultats).
- Formuler des recommandations au conseil d'administration en donnant son avis à la demande de la Conférence.
- Initier des recommandations sur un sujet d'intérêt commun.
- Assurer une veille stratégique, notamment par l'échange d'information.

### ***Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches, partenaire de la Conférence***

La Conférence reconnaît le Forum jeunesse de la région comme partenaire privilégié représentant les jeunes de Chaudière-Appalaches. Incorporé depuis 2003, le Forum participe aux travaux de quatre GC. Il s'agit des GC Culture, loisir, sport et tourisme; Développement social et communautaire, Famille et Santé.

Outre ces liens, la Conférence collabore avec le Forum à plusieurs dossiers d'intérêt commun dont la problématique liée à la migration des jeunes, le suicide qui affecte de façon inquiétante les jeunes de la région ainsi que la mise en place d'un service de mentorat qui répondra à un besoin dont bénéficieront les jeunes travailleurs.

## **INTRODUCTION**

---

La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches répond avec enthousiasme à cette consultation gouvernementale et tient à remercier le premier ministre, Monsieur Jean Charest, ainsi que son adjoint parlementaire, Monsieur Roch Cholette, pour cette opportunité offerte de pouvoir s'exprimer sur les choix et orientations qui constitueront la Stratégie d'action du gouvernement pour les jeunes du Québec, et ce, jusqu'en 2008.

En effet, la Conférence tient à saluer la volonté du gouvernement de se doter d'une telle stratégie afin de consolider et mener plus loin encore le travail amorcé dans le cadre du premier plan d'action jeunesse venu à échéance. Il est impératif que tous les acteurs et décideurs se concertent et unissent leurs efforts afin d'offrir aux jeunes du Québec un avenir qui leur soit favorable.

Le vieillissement de la population, particulièrement sensible en région, tout comme le besoin de main-d'œuvre qualifiée qui affecte déjà de façon inquiétante plusieurs secteurs d'activités économiques et qui vient nuire à la diplomation des jeunes, sont des problématiques bien réelles auxquelles nous devons, dès à présent, trouver des solutions pour l'avenir.

### ***Bref portrait des jeunes de la région***

La région de la Chaudière-Appalaches est caractérisée par un territoire à 94 % rural, en incluant trois centres urbains importants : Lévis, Saint-Georges et Thetford Mines. Elle se divise en trois pôles principaux : la Côte-du-Sud, le corridor de la Chaudière incluant la Beauce, et la région de Thetford.

Les jeunes de la région représentaient 25 % de la population totale en 2001, soit 98 675, contrairement à 28 % en 1996, signifiant une diminution de 7,5 % des jeunes âgés entre 15 et 34 ans, en 5 ans seulement<sup>1</sup>. Ce phénomène se fait particulièrement sentir en milieu rural où le vieillissement de la population est une réalité avec laquelle les milieux doivent déjà composer. À cela, il faut considérer la problématique de la migration des jeunes vers les centres urbains qui affecte la région de façon significative. En effet, entre 1996 et 2001, 15 756 jeunes ont quitté la région<sup>2</sup>. Le bilan migratoire négatif est atténué par le retour ou l'arrivée de jeunes sur le territoire, plus particulièrement à Lévis, mais demeure toutefois négatif avec -3 290. Les principales raisons données par les jeunes, expliquant leur départ, ont trait à la poursuite de leurs études ou les difficultés à trouver un emploi dans leur domaine d'étude<sup>3</sup>.

Dans un autre registre, la région affiche le triste record de deuxième rang au Québec, pour ce qui est du suicide chez les jeunes. Celui-ci représente la deuxième cause de décès chez cette catégorie d'âge, la première cause étant les accidents de voiture<sup>4</sup>.

En ce qui a trait à la main-d'œuvre, quoique 19 % des jeunes n'ont pas de diplôme et ont une faible scolarité, la très forte majorité des jeunes de Chaudière-Appalaches a un emploi.

---

<sup>1</sup> *Profil socioéconomique de la région de la Chaudière-Appalaches*, CRÉ de Chaudière-Appalaches, 2004.

<sup>2</sup> Données calculées à partir des informations tirées des statistiques de l'Observatoire Jeunes et Société que l'on retrouve sur le site : [www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/espace/migration](http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/espace/migration).

<sup>3</sup> *La migration des jeunes au Québec*, Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec, Gauthier, Molgat et Côté, 2001. Information confirmée par un sondage auprès des jeunes fait dans le cadre du projet *À vos trousseaux* (organisme responsable : CJE de L'Islet).

<sup>4</sup> *Portrait de la population de la région de la Chaudière-Appalaches*, Agence de développement des réseaux locaux de services de santé de services sociaux, 2005.

### ***Stratégie d'importance pour la région***

Voilà pourquoi la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches a donné son appui, lors de son conseil d'administration du mois de juin dernier, au document de recommandation de la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec « comme outil de travail important pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la province et, tout particulièrement de ceux de la Chaudière-Appalaches »<sup>5</sup>.

En effet, les préoccupations et les constats faits par la Table rejoignent, comme nous venons de l'exposer, les réalités de la région. Les thèmes retenus par la Table sont tous des sujets d'intérêt et de préoccupation de la part des membres du conseil d'administration de la Conférence, il s'agit notamment de :

- ☛ *La poursuite des études.*
- ☛ *La qualification professionnelle.*
- ☛ *La lutte contre le suicide et la promotion de la santé physique et psychologique chez les jeunes.*
- ☛ *La participation citoyenne et l'animation de nos milieux.*
- ☛ *L'ouverture sur notre monde.*
- ☛ *Le soutien à la famille et le soutien à la vie en région.*

Par ailleurs, plusieurs de ces problématiques ont été retenues et priorisées par les GC et seront incluses dans le cadre de leur plan d'action respectif, actuellement en élaboration.

---

<sup>5</sup> Voir la résolution du conseil d'administration en annexe.

## **POSITION DE LA CONFÉRENCE**

---

Le gouvernement soumet à la consultation cinq orientations auxquelles sont associés des choix stratégiques.

**Les cinq orientations retenues par le gouvernement :**

- 1. Améliorer le soutien offert aux jeunes**
- 2. Améliorer la santé et le bien-être des jeunes**
- 3. Favoriser la réussite éducative des jeunes**
- 4. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes**
- 5. Accroître la présence des jeunes dans la société**

En appui à ces propositions d'orientation et à la position de la Conférence dans la résolution mentionnée précédemment, cette dernière insistera ici sur les priorités d'action en regard des jeunes, retenues par les partenaires de la région, ainsi que sur les priorités et actions propres à la Conférence en ce qui a trait à la jeunesse.

## ***PRIORITÉS DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES TOUCHANT LA JEUNESSE***

---

Les priorités retenues dans le cadre du processus d'élaboration du PSR touchent plusieurs enjeux significatifs pour la région. À l'intérieur de ces enjeux, sont ressorties des priorités ayant une incidence directe sur les jeunes. En voici les principaux :

### **Priorités du PSR 2002-2007 touchant la jeunesse**

➤ **AXE 1 : FAIRE DE L'ACQUISITION ET DE L'APPLICATION DES CONNAISSANCES, L'ASSISE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION**

Valoriser et promouvoir l'importance de l'éducation

Améliorer l'accessibilité à l'éducation

Augmenter et diversifier la scolarisation en lien notamment avec les réalités actuelles et futures du marché du travail

Réduire le décrochage scolaire, notamment chez les garçons

➤ **AXE 2 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE MILIEUX DE VIE QUI PERMETTENT L'ÉPANOUISSEMENT ET LA PARTICIPATION DES INDIVIDUS QUI Y VIVENT**

*Lutte à l'exclusion*

Favoriser le retour et le maintien des jeunes dans la région

Contre le phénomène du suicide

*Culture, loisirs et sports*

Offrir une accessibilité à la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique à la grandeur du territoire pour toutes les clientèles afin d'améliorer la qualité de vie, la santé et lutter contre la sédentarité

- AXE 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES INNOVANTES, NOTAMMENT DANS LES SECTEURS D'AVENIR DE LA RÉGION

### *Développement des entreprises*

Développer la culture entrepreneuriale dans le milieu et, plus particulièrement auprès des jeunes et des femmes

- AXE 4 : ASSURER UNE EXPLOITATION DE NOS RESSOURCES NATURELLES ET DES ACTIVITÉS EN DÉCOULANT

### *Agriculture et agroalimentaire*

Intéresser et former une relève agricole

## ***PRIORITÉS ET ACTIONS DE LA CONFÉRENCE EN REGARD DE LA JEUNESSE***

---

Depuis la formation de la Conférence en avril 2004, plusieurs actions et engagements touchant les jeunes de la région ont été pris et méritent d'être soulignés ici.

Ces actions sont en appui aux préoccupations retenues dans la Stratégie jeunesse du gouvernement.

Ainsi, avec la mise en place des GC et de certains projets menés par la Conférence, nous pouvons affirmer que celle-ci réfléchit, de façon concertée avec les partenaires du milieu, aux problématiques qui ont un lien direct avec la Stratégie proposée, soit :

### ***Orientation 1***

#### ***« Améliorer le soutien offert aux jeunes »***

#### ***Concertation régionale autour d'une entente spécifique sur le mentorat en Chaudière-Appalaches***

Le contexte social, culturel et politique influe sur le développement d'une région entrepreneuriale. Selon une étude menée par l'Observatoire socio-économique des territoires du Québec, UQAC « L'entrepreneuriat dans les régions administratives et leurs MRC – Chaudière-Appalaches », la région comparée à la moyenne nationale des régions se classe parmi celles qui ont peu d'activités (faible taux de création d'entreprises et faible taux de fermeture).

Les conditions, telles que les finances, les politiques gouvernementales, les programmes gouvernementaux, l'éducation et la formation, le transfert de connaissance (relève), l'infrastructure commerciale et juridique, l'accès à l'infrastructure physique, définissent les conditions du cadre entrepreneurial. En bref, le dynamisme, les motivations à entreprendre et la nature des entreprises créées varient selon le niveau de richesse et de développement des économies.

Attendu le contexte particulier de la région et considérant les difficultés d'assurer le passage pour les jeunes entreprises, la Conférence travaille au développement par le biais d'une entente spécifique d'un réseau régional de mentorat. Le mentorat consiste en une expérience humaine vécue par une personne qui a certains acquis, qui est riche d'expériences et qui accepte d'accompagner une autre personne ou un groupe de personnes qui elles, sont engagées dans une démarche pour mener à bien un projet ou une entreprise. Le mentorat d'affaires est reconnu comme l'une des mesures les plus efficaces pour assurer le suivi et l'encadrement des entrepreneurs et dirigeants de toutes les sphères de l'économie.

Grâce au mentorat d'affaires, le jeune entrepreneur est assuré de recevoir le soutien d'un bénévole en matière de gestion d'entreprise afin de l'épauler dans la prise de décisions et dans la réalisation de son plan d'action. Il est prouvé également qu'il permet aux nouveaux entrepreneurs, dont les jeunes, de se doter rapidement de compétences de bons gestionnaires et du même coup d'assurer la survie, voire la croissance de son entreprise. Les gens de Chaudière-Appalaches créant moins d'entreprises, nul doute que d'y ajouter un facteur de réussite comme un mentor d'affaires peut faire pencher la balance auprès des jeunes qui ont l'intention de créer une entreprise.

Quelques statistiques régionales :

- 13 % des jeunes de 18 à 35 ans ont formulé leur intention de créer une entreprise dans les trois prochaines années;<sup>6</sup>
- 47 % des jeunes de 18 à 35 ans estiment posséder les capacités et les compétences pour lancer une entreprise.<sup>7</sup>

La Conférence, en partenariat avec les différents ministères concernés dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le ministère des Affaires municipales et des Régions, déploie présentement tous les efforts nécessaires de concertation pour animer et mobiliser les milieux autour de ce projet d'entente sur le mentorat. Ce projet stimulera l'entrepreneuriat dans la région de la Chaudière-Appalaches.

### *Services adaptés aux besoins des communautés rurales grâce à la concertation*

Dans une enquête menée par l'Observatoire Jeunes et Société auprès des jeunes de la région<sup>8</sup>, on apprend qu'un des motifs principaux du non-retour des jeunes dans la région est la perception négative qu'ils ont de la vie dans leur communauté. Le manque de services de loisir et d'activités culturelles est le commentaire le plus fréquent. Il est bien certain que les petits milieux ruraux ne disposent pas des moyens suffisants pour permettre aux municipalités de développer une offre de services variés et diversifiés comme peuvent le faire les grands centres urbains. Cependant, différentes initiatives basées sur le partenariat et la collaboration ont eu lieu sur le territoire et ont permis d'offrir à la population et aux jeunes des activités très intéressantes tant sportives que culturelles. Un projet pilote pour le développement d'une offre de loisir au niveau de la MRC de Bellechasse a lieu actuellement et a suscité beaucoup d'intérêt.

Le GC Culture, sport, loisir et tourisme et le GC Famille ont appuyé ce projet pour son action terrain et sa démonstration qu'il est possible, même pour les petits milieux, d'offrir des services adaptés aux besoins de la population grâce au partenariat et à la concertation des acteurs du milieu. Il faut diffuser et promouvoir ces initiatives locales et régionales. Les deux GC suivent de près l'évolution de ce projet pilote.

---

<sup>6</sup> RIVERIN, Nathaly, *Votre région est-elle entrepreneuriale?*, Chaire d'entrepreneuriat Rogers- J.A. Bombardier, 2004.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> *La migration des jeunes au Québec*, Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec, Gauthier, Molgat et Côté, 2001. Information confirmée par un sondage auprès des jeunes fait dans le cadre du projet *À vos trousseaux* (organisme responsable : CJE de L'Islet).

### **Orientation 2**

**« Améliorer la santé et le bien-être des jeunes »**

#### ***Priorités et actions de la Conférence en lien avec la santé des jeunes de la région***

La santé des jeunes préoccupe grandement la Conférence et les membres du GC Santé. En effet, les mauvaises habitudes de vie liées à l'alimentation et la sédentarité ont déjà des incidences sur l'état de santé de jeunes de notre région. On apprend, dans le *Portrait de la population des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux*<sup>9</sup>, que l'apparition de maladies de l'appareil digestif se voit de plus en plus en bas âge, notamment pour des problèmes d'appendicites, et représente 15,2 % des hospitalisations chez les 1-17 ans. Par ailleurs, 29,1 % des hospitalisations sont causées par des maladies de l'appareil respiratoire. La qualité de l'air et de l'environnement est de plus en plus ciblée comme un déterminant important lié aux problèmes des voix respiratoires.

On apprend également, dans le Portrait de la population, que la proportion d'élèves ayant des habitudes de consommations occasionnelles et régulières d'alcool est plus élevée en Chaudière-Appalaches que la moyenne du Québec<sup>10</sup>.

Dans un autre registre, la deuxième cause de décès chez les jeunes de la région est le suicide. Cette réalité inquiète au plus haut point les membres du GC Santé. Des actions seront certainement envisagées afin de contrer cette accablante statistique. Aussi, la Conférence est partenaire dans l'élaboration d'une entente de collaboration, initiée par le Forum jeunesse régional, sur la problématique du suicide des jeunes, cette problématique ayant déjà été retenue comme prioritaire dans le cadre du PSR.

Les partenaires ayant un lien avec la santé, compris sous l'angle de la prévention, siègent au GC Santé. Nous y retrouvons les principaux représentants des organisations du réseau de la santé, du sociocommunautaire, de l'éducation, de l'environnement, du marché du travail. Les membres seront invités, dès cet automne, à réfléchir à l'élaboration de solutions concertées, et concrètes, permettant d'intervenir auprès des jeunes afin que ces derniers adoptent de saines habitudes de vie pour se construire un meilleur avenir.

### **Orientation 3**

**« Favoriser la réussite éducative des jeunes »**

#### ***Les priorités et actions de la Conférence visant la réussite éducative des jeunes de la région***

##### ***École communautaire***

De nombreuses actions et initiatives ont lieu dans les localités afin de favoriser la réussite éducative des élèves. La problématique des petits milieux, particulièrement présente dans les MRC à caractère rural, impose une implication des acteurs locaux dans la recherche de solutions. Une de ces initiatives est fort intéressante : l'école communautaire.

<sup>9</sup> *Portrait de la population des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la région de la Chaudière-Appalaches*, Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, 2005, p. 67.

<sup>10</sup> *Ibid.* p. 59.

Réalisée dans le cadre de projets pilotes, issus des priorités retenues lors du Forum des générations, et suivie par le ministre Jean-Marc Fournier, l'école communautaire place la réussite éducative au cœur des responsabilités des communautés. Elle favorise la concertation et la mobilisation des partenaires de l'école, soit les familles, le personnel de l'école, la municipalité et les organismes du milieu autour de la réussite éducative des jeunes sous toutes ses composantes. La Conférence s'intéresse de près à ces projets pilotes et y voit là une piste de solution tout à fait adaptée à la réalité de Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, avec la mise en place du GC Éducation, regroupant tous les niveaux d'enseignement du primaire à l'universitaire, la Conférence a permis la naissance d'une nouvelle synergie régionale dans le milieu de l'éducation. À cette table, siègent notamment les directions générales ainsi que les présidences. La direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport y participe également et permet de consolider la concertation des parties présentes.

### *Les priorités du Groupe-conseil Éducation*

Lors du Forum annuel des priorités locales et régionales, qui avait lieu le 7 octobre dernier, les membres du GC Éducation ont retenu plusieurs priorités bien ciblées pour les deux prochaines années qui visent directement la réussite éducative des jeunes de la région.

Les membres souhaitent trouver des solutions à la problématique du nombre d'étudiants requis pour démarrer et maintenir des groupes de formation. Cette situation est lourde de conséquence et entraîne, soit le départ, souvent définitif du jeune qui doit aller chercher la formation à l'extérieur de la région, soit un changement de carrière pour le jeune.

Par ailleurs, en 2001, 15 % des jeunes de 15 à 19 ans ne fréquentaient plus l'école<sup>11</sup>. La sensibilisation des entreprises à l'importance de l'obtention d'une première qualification de leur main-d'œuvre « jeunes » et à l'importance de la formation est une priorité réaffirmée. Ce phénomène de l'embauche de jeunes non diplômés est inquiétant en Chaudière-Appalaches en raison d'un besoin de main-d'œuvre. Des actions ont déjà été posées afin de contrer cette tendance par la signature de protocoles d'entente entre des entreprises et des commissions scolaires du territoire. Déjà les partenaires de ces milieux dénotent un changement.

L'offre de services de garde est également un facteur de réussite éducative à ne pas négliger, tant pour la clientèle utilisatrice que pour les jeunes familles où un des parents a le projet de retourner aux études, soit pour compléter sa formation ou encore pour une réorientation de carrière ou encore un perfectionnement permettant un avancement. Sans services de garde, ce projet de vie devient presque impossible à réaliser pour plusieurs jeunes hommes et jeunes femmes.

Voici en rafale les autres dossiers d'intérêt commun discutés par les membres du groupe et qui permettent de mesurer toutes les possibilités d'intervention favorisant la réussite éducative des jeunes :

- *Attirer des étudiants de l'étranger à venir s'installer dans la région*
- *Accroître le taux de passage des étudiants d'un ordre à l'autre*
- *Faire connaître la réalité des stages aux entreprises*
- *Mettre en place un salon de la formation mobile en Chaudière-Appalaches sur l'importance d'étudier*
- *Mettre en place un programme de grande séduction*
- *Accentuer l'offre de formation en Chaudière-Appalaches*
- *Réflexion pour se doter de moyens pour assurer le déploiement de services universitaires (salles interactives) à l'ensemble du territoire*

---

<sup>11</sup> *Profil socioéconomique de la région de la Chaudière-Appalaches*, CRÉ de Chaudière-Appalaches, 2004.

### **Orientation 4**

#### **« Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes »**

##### ***Initiatives régionales en matière de réussite éducative et insertion professionnelle des jeunes***

La place des jeunes sur le marché du travail est primordiale à la bonne santé économique de la région. La stratégie développée par le GC Agriculture et agroalimentaire et leurs partenaires est un exemple d'action intéressante et porteuse favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.

En effet, suite à une très vaste consultation de plus de 1 200 personnes, les membres de ce groupe ont adopté un plan stratégique de 2005 à 2010 incluant cinq axes d'intervention. Des cibles stratégiques ont été retenues pour chacun de ces axes, qui favoriseront la concertation de plusieurs secteurs. Un axe complet porte sur la main-d'œuvre et vise, notamment la formation sur mesure, l'adaptation des formations et des formules pédagogiques et l'harmonisation des niveaux de formation<sup>12</sup>. Ces cibles stratégiques contribueront à outiller davantage nos jeunes qui feront le choix d'œuvrer dans le secteur agricole en optant sur le développement de formations adaptées aux besoins de Chaudière-Appalaches :

Cible stratégique 4 :

- *Accentuer les efforts de développement de la formation sur mesure pour le secteur agricole et agroalimentaire<sup>13</sup>;*

Cible stratégique 6 :

- *Faciliter le passage entre les différents niveaux de formation dans la filière agricole et agroalimentaire, dans le but d'encourager les clientèles à acquérir une première formation et des formations additionnelles<sup>14</sup>.*

Une autre initiative mérite d'être soulignée : la mise sur pied d'une *Maison familiale rurale* dans la MRC de Lotbinière. Il s'agit d'un concept d'enseignement favorisant l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles basé sur la formule d'alternance travail-étude. L'apprentissage académique est alors appuyé d'expériences sur le terrain. Cette stratégie d'enseignement pratique répond tout à fait à l'objectif visant la réussite éducative et l'insertion professionnelle des jeunes et plus encore aux besoins du secteur agricole.

### **Orientation 5**

#### **« Accroître la présence des jeunes dans la société »**

##### ***Qualité de vie des milieux versus migration des jeunes en Chaudière-Appalaches***

La vitalité des milieux, les services offerts et le support qu'il est possible d'y trouver sont des facteurs déterminants dans le choix des jeunes de rester, de venir s'y installer ou de partir.

<sup>12</sup> *Organiser et valoriser un des secteurs des plus prometteurs*, Plan stratégique 2005-2010, Secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches, p.21.

<sup>13</sup> Axe sur la main-d'œuvre, Cible stratégique 4, Ibid. p.26.

<sup>14</sup> Axe sur la main-d'œuvre, Cible stratégique 6, Ibid. p.29.

Outre l'obligation de quitter leur environnement naturel pour poursuivre leurs études, les jeunes disent vouloir à plus de 65,3 % revenir dans leur municipalité d'origine<sup>15</sup>. Cependant, le solde migratoire négatif particulièrement important dans les MRC plus rurales impose une réflexion sur les raisons du non-retour des jeunes. Les raisons invoquées par ces derniers auraient trait, outre l'emploi, à la perception négative de la faible vie culturelle et sociale que leur offrirait leur milieu. La qualité de vie des milieux devient alors un enjeu de société. C'est pourquoi, la Conférence est partenaire à la conclusion d'une entente de collaboration, initiée par le Forum jeunesse régional, ayant pour objet la migration des jeunes et visant par diverses actions à renverser la tendance du bilan migratoire négatif constaté.

Le GC Famille de la Conférence a retenu dans ses priorités d'action l'importance de travailler sur les milieux de vie afin de contribuer au mieux-être des familles et, par le fait même assurer la survie des communautés rurales. Pour les membres du GC, il est important de travailler au développement de services adaptés aux besoins des familles des différents milieux. Une de ses priorités est le développement de services de garde, tant à la petite enfance que scolaire, afin de répondre aux besoins des jeunes familles de tout le territoire, ce qui n'est pas le cas actuellement<sup>16</sup>. Il importe de permettre aux gens des milieux de pouvoir mettre en place de tels services de proximité. La présence ou l'absence de ceux-ci ont une incidence sur le déplacement ou l'enracinement des familles dans un milieu.

Les politiques familiales municipales sont aussi un bel outil de développement local et contribuent directement à la qualité de vie des milieux en impliquant les partenaires locaux. Celles-ci favorisent le développement de services qui répondent davantage aux besoins de la population. Il est primordial d'inclure les jeunes du territoire dans la démarche d'élaboration de ces politiques familiales. Leur participation permet de cibler les véritables enjeux propres à la localité et intervenir de façon efficiente sur les éléments contribuant à rendre les milieux de vie attrayants pour les jeunes.

### ***Conciliation travail-famille, une question partagée***

Les mesures de conciliation travail-famille constituent également des éléments attractifs pour les jeunes, ces derniers recherchant plus qu'un emploi, mais une qualité de vie associée à l'emploi. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'adoption de telles mesures devient un atout pour l'employeur à la recherche de main-d'œuvre qualifiée.

Le GC Famille a proposé le 7 octobre dernier, dans le cadre de la démarche de mise à jour du PSR, l'adoption d'une priorité régionale « Famille ». Cette dernière inclut une sous-priorité sur la conciliation travail-famille. Le GC se penchera sur l'élaboration de stratégies de promotion favorisant l'application de mesures de conciliation travail-famille tant chez les entreprises que par les municipalités qui ont, elles aussi, un rôle à jouer.

Dans la proposition faite par le GC d'ajouter une priorité « Famille », se retrouvent plusieurs sous-priorités qui répondront au souhait des jeunes de se donner un environnement dynamique et stimulant qui répondra à leurs attentes. Le GC travaillera sous l'angle de la valorisation de la famille, du soutien à donner aux familles ainsi qu'à l'animation de la concertation des acteurs locaux et régionaux autour des grandes causes touchant la famille incluant, inévitablement, les jeunes qui la composent.

---

<sup>15</sup> *La migration des jeunes au Québec*, Groupe de recherche sur la migration des jeunes. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec, Gauthier, Molgat et Côté, 2001.

<sup>16</sup> *Pour une région engagée envers ses familles, Rapport d'enquête sur l'état de la situation de l'offre de services de garde à l'enfance et l'évaluation des besoins de garde de famille de la région de la Chaudière-Appalaches*, Conférence régionale des élus, 2004.

## *Une stratégie pour l'avenir ...*

---

La Conférence régionale des élus a voulu démontrer, par ses actions et les réalisations des ses partenaires, la pertinence des orientations retenues dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. La Conférence souhaite être appuyée par le gouvernement dans la réalisation de ses mandats, en soutien à la mise en œuvre du PSR.

La Conférence travaillera de concert avec le gouvernement à l'élaboration de stratégies permettant d'assurer aux jeunes de notre région un avenir qui leur soit favorable.

## Extrait du document synthèse de consultation sur la Stratégie d'action jeunesse et les actions de la Conférence

Orientations	Choix stratégiques	Questions	Actions de la Conférence
<b>Améliorer le soutien offert aux jeunes</b>	Favoriser le renforcement des liens intergénérationnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment favoriser le renforcement des liens intergénérationnels?</li> <li>• Le mentorat peut-il être un moyen à privilégier pour renforcer les liens intergénérationnels? Si oui, comment le développer?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 3</i></p> <p>Projet d'entente spécifique sur le Mentorat</p>
	Assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 2</i></p> <p>GC Culture, sport, loisir et tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concertation des partenaires du milieu ex. : projet-pilote d'offre de loisir dans Bellechasse</li> </ul>
<b>Améliorer la santé et le bien-être des jeunes</b>	Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment mieux soutenir les milieux de vie dans leurs efforts pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 2</i></p> <p>GC Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préoccupations en lien avec le Portrait de la population</li> <li>➤ Priorité retenue</li> </ul>
	Mieux lutter contre le suicide chez les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment favoriser, en collaboration avec les acteurs des différents milieux de vie des jeunes, le renforcement des facteurs de protection face au suicide?</li> <li>• Par quels moyens peut-on rendre les services de crise davantage accessibles aux jeunes, particulièrement aux plus à risque?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 2</i></p> <p>GC Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préoccupations en lien avec le Portrait de la population</li> <li>➤ Projet d'entente de collaboration sur la problématique du suicide des jeunes afin de trouver des solutions grâce à la concertation des partenaires majeurs liés à ce dossier.</li> </ul>

<b>Favoriser la réussite éducative des jeunes</b>	Développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles nouvelles façons de faire, quels partenariats pourraient être envisagés pour mettre sur pied des solutions adaptées aux différents milieux de vie qui répondent aux besoins des jeunes et qui favorisent leur réussite éducative?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 1</i></p> <p>GC Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Priorité : nombre d'étudiants requis pour démarrer et maintenir des groupes de formation</li> </ul>
	Mieux prévenir le décrochage scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles actions ou initiatives devraient être mises en œuvre afin de prévenir les retards scolaires et favoriser la persévérance et la réussite éducatives ?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 1, Priorité 1</i></p> <p>GC Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation des entreprises à l'obtention d'une première qualification de leur main-d'œuvre « jeunes » et à l'importance de la formation</li> </ul>
<b>Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes</b>	Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels projets ou actions devraient être implantés afin de mieux préparer les jeunes en vue de leur participation au marché du travail?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 4</i></p> <p>GC Agriculture et agroalimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cible stratégique du PS 2005-2010 : Faciliter le passage entre les différents niveaux de formation dans la filière agricole et agroalimentaire, dans le but d'encourager les clientèles à acquérir une première formation et des formations additionnelles.</li> </ul>
<b>Accroître la présence des jeunes dans la société</b>	Favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région?</li> <li>• Par quels moyens peut-on mieux soutenir les milieux de vie, de manière à favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région?</li> </ul>	<p><i>PSR 2002-2007, AXE 2</i></p> <p>GC Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet d'entente spécifique sur la migration de jeunes</li> <li>➤ Actions de valorisation de la famille</li> <li>➤ Favoriser la dynamisation des milieux de vie</li> <li>➤ Conciliation travail-famille</li> <li>➤ Soutien aux familles</li> </ul>

## **RECOMMANDATION DE LA CONFÉRENCE**

---

Dans le cadre de cette consultation sur les orientations retenues pour la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse qui couvrira la période de 2005 à 2008, la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches :

**Réaffirme son appui au document de recommandation de Stratégie Jeunesse 2005-2008, élaboré par les forums jeunesse du Québec, comme outil de travail important pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la province et, tout particulièrement de ceux de la région de la Chaudière-Appalaches.**

Et recommande au gouvernement du Québec de :

**Réactiver l'enveloppe destinée aux projets ciblant les jeunes, donnée à chacune des régions du Québec afin de contribuer à la réalisation de projets d'action jeunesse structurants.**

La Conférence privilégie cette voie parce qu'elle répond à ses valeurs en mettant la concertation des acteurs du milieu au cœur de son action et de son développement.

La mobilisation, la collaboration, l'établissement de liens entre partenaires travaillant pour la jeunesse est la seule voie pouvant mener à l'atteinte de l'objectif visé par une stratégie d'action pour la jeunesse.

***En conclusion***

***Les jeunes représentent incontestablement l'avenir de notre société. Nous avons tous le devoir de bien les épauler, de leur assurer le meilleur, pour le mieux-être de l'ensemble.***

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006 EN SÉANCE PUBLIQUE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES TENUE LE JEUDI 9 JUIN 2005, 16 H, AU RESTAURANT LA GARGUILLE, À EAST BROUGHTON.**

**7. PRÉSENTATION DU FORUM JEUNESSE RÉGIONAL**

Appui de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches à la Stratégie Jeunesse 2005-2008

**CA-0506-03-045**

ATTENDU que le gouvernement déposera sa nouvelle politique jeunesse intitulée « Stratégie Jeunesse 2005-2008 » à l'automne 2005;

ATTENDU que cette stratégie aura un impact pour les prochaines années;

ATTENDU que les 19 forums jeunesse du Québec ont travaillé communément à l'élaboration d'un document de recommandations pour ladite stratégie jeunesse;

ATTENDU que ce document respecte les axes d'intervention proposés par le gouvernement et propose des pistes d'action concrètes pour chacun des axes;

ATTENDU que ces pistes d'action peuvent être mises en application dans la région de la Chaudière-Appalaches;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU,

D'appuyer le document de recommandation de Stratégie Jeunesse 2005-2008, élaboré par les forums jeunesse du Québec, comme outil de travail important pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la province et, tout particulièrement de ceux de la région de la Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme

---

Russell Gilbert, directeur général par intérim